

A circular inset image showing a boat on a river, surrounded by lush green trees and foliage. The boat is partially obscured by the text.

# Nargis 2019

A faint, light blue map of the Nargis region is visible in the background. It shows various roads, including the A77 autoroute, and labels for nearby towns such as Préfontaines, Nargis, Fontenay-sur-Loing, and Ferrières-en-Gâtinais. The map also indicates several departmental roads (D31, D32, D38, D40, D96, D115) and a commune boundary.

Bulletin  
municipal

# Édito du Maire

Nargissiennes, Nargissiens,

Cet éditorial est un peu un avant-propos de ce que vous trouverez détaillé dans le corps de ce bulletin. En effet, en vous livrant ma pensée dans les lignes qui suivent je vous fais partager la complexité du dilemme qui mobilise pleinement ma gestion municipale : comment bien entretenir ma commune pour s'y sentir heureux et en sécurité tout en maintenant le budget à l'équilibre, avec la volonté de ne pas augmenter les impôts. Ce n'est effectivement pas facile mais je le répète, c'est une équation à résoudre, pas une impossibilité si des choix rationnels sont opérés dans les actions et dans le temps. A cela, il faut se résoudre et de ces choix, a découlé la vie de la commune en 2018.

Nous avons réduit nos dépenses de fonctionnement, réduit les plages d'ouverture au public de la mairie, réduit la consommation électrique en diminuant le temps d'éclairage et nous prévoyons de le réduire encore à l'été prochain. Quant aux travaux de la salle polyvalente, ils ont été guidés par la nécessité de mettre un terme à un mode de chauffage glouton. Si nous avons pu faire ces travaux indispensables c'est grâce à nos partenaires financeurs que sont Messieurs le sous-préfet, le président de Région et le président du Conseil départemental qui nous ont apporté leur soutien dans cette recherche d'économie d'énergie.

Par ailleurs, nous nous sommes placés et nous plaçons toujours, dans une démarche éco responsable au sein de notre commune ce qui a contribué, en complément du fleurissement des particuliers, à l'obtention de la récompense nationale d'une 2ème fleur à apposer sur les panneaux d'entrée dans Nargis. C'est à nos services techniques, qui méritent d'être remerciés, que nous devons cette distinction. D'autre part, notre participation dans les liaisons intercommunales en voies douces nous a gratifiés du label Ecomobilité Montargois en Gâtinais.

Au cours de cette année écoulée, nous avons fait porter l'essentiel de nos investissements sur le bâtiment le plus énergivore, la salle polyvalente. En dépit d'un budget restreint, en 2019 nous avons prévu les travaux d'entretien et d'aménagement de nos petits commerces, précieux pour le village et l'entretien de nos routes.

Une étude diagnostique de la santé du Château d'eau révèle des signes d'usure, qui restent dans la normalité vu son âge, mais pour lesquels des travaux seront effectués en 2019 et poursuivis en 2020.

On ne peut pas clore l'année 2018 sans évoquer le trouble national qui ébranle le gouvernement : le mouvement des « Gilets jaunes ». Si bien des revendications évoquées sont légitimes sur le fond, il faut prendre garde sur la forme, à ce que les entreprises

n'en fassent pas les frais : ce serait contraire à l'objectif, source de licenciements et de fragilité. En revanche, débordements, casses et massacres d'édifices publics sont inadmissibles.

Quand l'horreur se multiplie, elle se banalise et preuve en est le décalage d'affect entre l'attentat terroriste du Bataclan en novembre 2015 et celui de Strasbourg le 11 décembre 2018... Il ne faut cependant pas baisser la garde mais rester vigilants au fond de nous mêmes. Le terrorisme est un fléau chronique, sournois et d'une organisation dramatiquement efficace.

Entre « Gilets jaunes » et terrorisme, les forces de l'ordre et les pompiers doivent recevoir notre soutien moral et notre admiration : gendarmes et policiers sont mis à rude épreuve moralement et physiquement et leur rendre hommage est absolument nécessaire.

A ce jour et dans le chaos politique qui marque cette fin d'année 2018, on se plait à espérer que le peuple français puisse se sortir de l'ornière d'une manière démocratique et raisonnée. C'est ce que je souhaite pour nous tous et pour chacun d'entre vous, ce serait une belle manière de se dire « Bonne année ».

Dès à présent toutefois, je vous adresse mes pensées et mes vœux les meilleurs.



VOTRE MAIRE  
PATRICK RIGAULT

# le Mot de la Commission de Communication



Rédiger un bulletin municipal est une opération annuelle qui n'est pas anodine et qui suscite deux ressentis bien différenciés : le plaisir de faire partager aux lecteurs la vie de la commune durant l'année écoulée et le souci d'être exhaustif, sans pour autant se transformer en un catalogue rébarbatif. En l'écrivant nous pensons – orgueilleusement – que ce document va devenir entre vos mains, une véritable référence c'est pourquoi dès les premières pages, nous le truffons de services et de conseils et de même, nous rendons compte d'événements auxquels, vous n'étiez pas présents. Nous développons le rationnel des actions que nous entreprenons, afin que vous ayez une vision éclairée des réflexions qui sont les nôtres et que vous compreniez les raisons de nos choix d'actions. Enfin, nous vous livrons avec détail et clarté les informations chiffrées de nos investissements dans un souci de transparence ou d'impact connu sur le budget 2019. Pour la 5<sup>ème</sup> édition de ce mandat et toujours dans l'esprit d'éviter un catalogue mensuel fastidieux, nous avons maintenu notre choix de progression des rubriques de lecture : de l'utilitaire en ouverture, du traditionnel, du spécifique de l'année, de l'associatif et du social et en clôture un premier aperçu de 2019. A la lecture d'un bulletin très imagé pour le plaisir des uns, d'autres diront « C'est un peu léger comme texte... » A la lecture d'un autre bulletin très documenté pour le plaisir des premiers, d'autres diront « Y a pas assez de photos... ». Nous avons tenté l'équilibre... Nous vous rappelons qu'en complément de ce bulletin, nous éditons 2 numéros annuels du L.I.E.N et que nous nous efforçons de faire vivre en temps réel le site communal [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com). Nous vous souhaitons une agréable lecture et nous nous associons à Patrick Rigault notre maire, pour vous souhaiter une belle et douce année 2019.







## La mairie

### LES HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h. à 12 h 30  
Samedi de 9 h. à 11 h 30

## Le conseil municipal

### LES ADJOINTS

Annie Barthod-Tonnot : 1<sup>ère</sup> adjointe  
Jean- François Dubois : 2<sup>ème</sup> adjoint  
Brigitte Carroue : 3<sup>ème</sup> adjointe  
Jean-Pierre Margage : 4<sup>ème</sup> adjoint

## Les conseillers

Pascal De Temmerman, Hélène Dhams, Edouard Garreau, Mauricette Kueny, Claudine Legras, Patrice Perin, Bernadette Péron, Claude Péron, Bernard Sorin, Jean-François Thoizon.

## Les Commissions et leurs responsables

Le maire est président de droit de toutes les commissions ; les 4 adjoints et les 10 conseillers se répartissent les commissions.

- **Communication et Relations publiques** : Hélène Dhams
- **Fêtes et cérémonies** : Annie Barthod-Tonnot
- **Finances** : Brigitte Carroue
- **Jeunesse, sports et loisirs** : Pascal De Temmerman, également président des syndicats SIANF et SPEEP
- **Logement** : Patrick Rigault, maire
- **Personnel, hygiène et sécurité** : Jean-Pierre Margage
- **Tourisme et environnement** : Bernadette Péron
- **Travaux voirie-réseaux** : Jean-François Dubois



## LES PERMANENCES DES ÉLUS

Patrick Rigault maire : lundi, mardi, jeudi de 9 h. à 12 h. sur rendez-vous.

Annie Barthod-Tonnot, 1<sup>ère</sup> adjointe. Affaires sociales (CCAS) et scolaires, fêtes et cérémonies, environnement, tourisme. Lundi de 9 h. à 12 h. sur rendez-vous.

Jean-François Dubois, 2<sup>ème</sup> adjoint. Urbanisme, acquisitions foncières, travaux voirie et réseaux, incendie, eau. Mardi et vendredi de 9 h. à 12 h. sur rendez-vous.

Brigitte Carroue, 3<sup>ème</sup> adjointe. Finances, équipements. Lundi de 9 h. à 12 h. sur rendez-vous.

Jean-Pierre Margage, 4<sup>ème</sup> adjoint. Personnel, équipement technique, espaces verts, travaux bâtiments communaux, communication. Lundi et jeudi de 9 h. à 12 h 30 sur rendez-vous.

## LE CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS, est l'organe administratif public qui a en charge la politique sociale de la municipalité. Il se doit chaque année de connaître les besoins sociaux de son territoire. Il doit être en capacité d'ins-truire des dossiers d'orientation ou de prise en charge partielle mais peut assurer lui-même des aides financières sur son propre budget. Les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel et les rendez-vous sont honorés en mairie le lundi matin. Le CCAS a aussi une mission de vigilance à l'égard des personnes fragiles ou sensibilisées par des pathologies chroniques lourdes, en cas de grand froid ou de brutale et longue élévation de la température.



# Sommaire

Bon à savoir  
PAGES 7 à 15

Dans ma commune  
Ma commune au sein  
de la CC4V  
Infos en tous genres



Les belles heures  
de la commune

PAGES 16 à 25

Des heures municipales  
Des heures associatives  
Des heures gourmandes  
Des heures récréatives  
Des heures commémoratives  
Nargis a su se souvenir



C'est arrivé  
en 2018

PAGES 26 à 32

Dans notre village  
Dans nos écoles  
A la CC4V

Vie  
associative

PAGE 33

État-civil

PAGE 34



Nos  
prochaines  
rencontres

PAGE 35

# Bon à savoir

COMMENÇONS PAR QUELQUES  
DONNÉES INDISPENSABLES

## Numéros utiles nationaux

### URGENCES

Samu.....	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Urgences.....	112
S.O.S médecin.....	3624
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48
SOS psychiatrie.....	01 47 07 24 24
Pharmacies de garde... se renseigner auprès des commissariats	

### SERVICES SOCIAUX

Samu social.....	115
Enfance maltraitée.....	119
Maltraitance des personnes âgées...01 42 50 11 25	
Violences conjugales.....	39 19
Croix-Rouge écoute.....	0 800 858 858
Suicide écoute.....	01 45 39 40 00
Enfants disparus.....	116 000

### SÉCURITÉ

EDF/GDF.....	0 810 010 333
SNCF.....	36 35



## NUMÉROS UTILES LOCAUX OU PROCHEs

### CENTRE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DE DORDIVES

OSTÉOPATHE Manon Lenglet.....	06 46 65 71 69
SOPHROLOGIE Gwénaëlle Brassart.....	07 81 34 06 44
PRATICIENNE SHIATSU Sophie Dardare.....	06 89 18 67 22
SAGE-FEMME Elham Iranpour.....	02 38 93 09 95
PSYCHOLOGUE Katia Marc.....	07 78 95 06 43
INFIRMIÈRE Michaelle Lebon.....	06 79 93 81 25

CLINIQUE MONTARGIS.....02 38 28 33 33

HÔPITAL AMILLY.....02 38 95 91 11

KINÉSITHÉRAPEUTES  
Ferrières.....02 38 96 52 18

LABORATOIRE D'ANALYSES  
Ferrières.....02 38 96 68 00

MAISON DE SANTÉ DE FERRIÈRES  
rue Jean Jacquemain.....02 38 96 61 14

DENTISTE  
Georgiana Motoi.....02 38 96 56 20

INFIRMIÈRE.....02 38 96 51 25

PÉDICURE PODOLOGUE  
Claire Tsyboula.....02 38 96 61 14

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE  
Lara Froment.....06 42 25 13 13

ORTHOPHONISTE  
Charlotte Roger, 69 chemin de l'érable à chats  
Nargis / Tel : 07.68.28.67.43 et orthophonie.charlotte@gmail.com

RADIOLOGIE, IRM, SCANNER  
Montargis.....02 38 28 30 30

SOMATOTHÉRAPIE, SHIATSU, RÉFLEXOLOGIE  
Nathalie Auffret Nargis.....06 62 38 09 22

VÉTÉRINAIRES  
Ferrières.....02 38 96 59 59  
La Selle-sur-le-Bied.....02 38 87 33 22  
Amilly.....02 38 85 10 10





## A propos de santé, faisons la connaissance de Madame X

La CNSA, Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie a mis au point un service intitulé, MAIA, ce qui signifie méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie. C'est clair, non ?



Non ce n'est pas clair ! Alors traduction et pour cela, voici l'histoire de Madame X. Agée de 60 ans ou plus, Madame X commence à ne plus être totalement autonome : elle est diabétique, souffre d'une insuffisance cardiaque et a de l'arthrose. Ces pathologies courantes supposent 3 spécialistes, un généraliste pour le tout venant et les renouvellements et comme ses enfants habitent loin, elle bénéficie d'un service à domicile ou d'un portage de repas (SSIAD ou ADAPAGE etc.)

On atteint donc au minimum la demi-douzaine d'intervenants. Le dispositif MAIA a pour mission l'intégration, c'est-

à-dire la coordination concrète de tous ces acteurs au sein d'un projet fédérateur qui puisse apporter une réponse médicale complète et harmonisée à la personne. Ce concept de rapprochement pour une simplification doit se multiplier sur tout le territoire et il porte le nom de « guichet intégré ». Mais... Madame X commence à perdre un peu la tête et ne sait plus si elle a pris ou non ses médicaments, ne sait plus quand elle doit revoir son cardiologue et surtout elle ne sait plus décider par elle-même. Son cas ne relève plus de ce guichet intégré : elle est donc à présent suivie par un « gestionnaire de cas », un spécialiste nanti d'un diplôme interuniversitaire qui devient l'interlocuteur de tous les intervenants en vue de maintenir Madame X le plus longtemps possible chez elle. Et c'est cela le but final de MAIA.

Ces intervenants sont environ 15 sur le Loiret et pour le secteur Nord du Loiret il s'agit d'Adeline Lachasse 06.73.75.59.36.

### Mais MAIA c'est également « la feuille jaune »

La feuille jaune MAIA est un imprimé rempli par la personne et ou figurent moult renseignements : nom, âge, téléphone, directives anticipées, degré d'autonomie, coordonnées des proches, des services et des soignants (médecin, kiné, infirmier, pharmacien, personne de confiance...). Cette feuille doit être facile à voir ou à trouver.

En cas d'intervention, les pompiers, le Samu, ou les ambulanciers privés – formés à la recherche de ce papier – ont directement accès à ces données.

L'idée centrale est d'optimiser la prise en

charge de ces seniors et de limiter leurs passages aux urgences. Non pas qu'ils n'en aient pas le droit – au contraire – mais chaque passage occasionne une rupture dans leurs parcours de soins. Aussi avec cette « feuille jaune », l'intervention des secours est de meilleure qualité puisqu'ils sont guidés dans leurs prises de décisions par le document. A poser à coté du téléphone ou sur le bureau ou aimantée sur le frigo etc. La feuille jaune est une aide proposée par MAIA comme un service pertinent, mais sans aucune obligation d'y adhérer.

### Santé toujours ...

Restons dans le domaine de l'autonomie avec le communiqué de Madame Anne-Marie Fouquin, présidente de la MARPA, Maison d'accueil et résidence pour l'autonomie : « La Résidence Gâtinaise »

« ...Les travaux de la MARPA débutés en 2017 ont pris du retard (intempéries, vacances d'août ...) et devraient s'achever début 2019.

...Parallèlement, une association Loi 1901 a été créée pour assurer la gestion et le suivi de l'investissement des diverses commissions qui, depuis 6 ans, ont travaillé sur l'organisation future de la vie de la MARPA et un responsable de la structure a en charge l'embauche du personnel présent 7j/7, assurant une qualité d'accueil optimale et bienveillante. Le bâtiment, situé rue de La Motte à Corbeilles, comprend 24 logements de 30 à 32 m<sup>2</sup>, tous de plain-pied et équipés d'une kitchenette, d'une salle d'eau adaptée et d'une pièce principale



aménagée par le résident. Un hébergement temporaire est également possible (sortie d'hospitalisation, absence des enfants, découverte de la MARPA etc.) Chaque appartement ouvre sur une terrasse privative, permet l'accès aux parties communes et une sortie directe vers l'extérieur. La ruelle de La Motte favorise facilement l'accès au centre bourg de Corbeilles.

Nous avons des demandes de futurs Résidents dont nous souhaitons qu'ils nous gardent leur confiance. Nous les remercions de leur patience.

La « Résidence Gâtinaise », est destinée à des personnes valides ou en légère perte d'autonomie. Chacune peut bénéficier des différents services : restauration, blanchisserie... et aussi conserver ses liens extérieurs : médecin traitant, infirmière, aide à domicile...

Cette structure permet à chacun de maintenir des relations sociales et de rester en contact avec l'extérieur. »

Nous pouvons tous un jour être confronté à un problème d'autonomie, soit pour soi-même, soit pour un proche : la future MARPA est en effet une alternative de lieu de vie, proche de chez nous.



## DANS MA COMMUNE



L'INSEE vient de faire connaître les derniers chiffres de population. La situation de Nargis en 2016 correspond au recensement effectué en 2015. Ces chiffres sont substitués au 1er janvier 2019 aux populations légales millésimées 2015.

Population municipale (ménages ayant à Nargis leur résidence principale) : 1491 en 2015 et 1495 en 2016

Population comptée à part (étudiants accueillis, moyens ou longs séjours, communautés religieuses ou casernes) en 2016 : 41

POPULATION TOTALE :  
1495+41 =

**1536** HABITANTS



## Nos commerces et artisans



**BOULANGERIE**  
« LA ROSE DES  
SABLES »  
09 71 20 35 68



**EPICERIE BAR**  
« AU P'TIT CREUX,  
À LA P'TITE SOIF »  
02 38 95 77 61



**RESTAURANT PUB**  
« AU MARTIN  
PÊCHEUR »  
02 38 95 82 66



**LES CONFITURES,  
SUCRES ET  
GOURMANDISES DE**  
« BELLE DE SUCRE »  
Cornou  
02 38 95 74 30



**LES FRAISES  
DE FANNY**  
Thoizon à Pithurin  
(au printemps)  
06 25 19 52 23



**GÎTE RURAL  
DU MARTROY**  
02 38 95 58 68



**PRODUITS  
DE LA FERME**  
de la Tour Cornou  
02 38 95 86 90



**CONSEIL EN  
IMMOBILIER**  
Jonathan Broutin  
06 51 71 35 10



**ELECTRICITÉ  
GÉNÉRALE**  
Philippe Manuel  
Vinhais Pereira  
06 08 66 32 69



**GARAGE  
MECAHOME**  
Multimarques  
spécialiste distribution  
09 88 99 11 33  
www.mecahome.fr



**JR MULTI-SERVICES**  
Romain Joly  
Homme toutes mains  
06 72 37 28 05



**MAÇONNERIE**  
Jean-Luc Petit  
02 38 95 73 94



**PENSION FAMILIALE  
POUR CHIENS  
ET CHATS**  
07 67 21 39 40



**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
ELECTRICITÉ**  
Jean-Luc Jully  
02 38 95 83 85



**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
CHAUFFE TOIT  
ET SANITAIRES**  
Cédric Schvoch  
07 81 17 66 80



**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE**  
Fil d'O  
06 24 30 53 97



**TRAITEUR**  
Christophe Hersant  
06 17 50 57 57

## Notre assainissement collectif

Le SIAN-F, Service intercommunal d'assainissement Nargis-Fontenay, vous invite à lire le message rédigé à votre intention :

« Nous retrouvons encore de nombreuses éléments à type de lingettes ou de serpillères, qui obstruent les pompes de relevage de l'assainissement. Ces éléments ne doivent pas être jetés dans les toilettes qui, elles, sont respectables et à ne pas considérer comme des poubelles. Les obstructions nous obligent à faire intervenir la SAUR (Service d'aménagement urbain et rural particulièrement lié à la gestion de l'eau) une fois par mois, ce qui représente un coût d'entretien non négligeable.

De notre côté, nous cherchons constamment à faire diminuer les tarifs des entreprises pour éviter au maximum de vous répercuter les hausses de l'énergie et le coût de ces interventions sur le prix de l'eau. Donc, nous vous remercions par avance de votre participation indispensable au bon fonctionnement des infrastructures de notre commune, sans en impacter les coûts.

Sachez également qu'il ne faut pas envoyer d'eau claire (gouttière) dans les réseaux d'assainissement : ceci modifie le traitement des eaux, augmente le temps de fonctionnement des pompes et diminue la qualité de l'eau en sortie de station d'épuration. Vous trouverez ci-dessous un schéma explicatif qui résume la bonne conduite »

Par ailleurs, pour l'eau potable, pensez à vidanger vos canalisations (type jardin) avant les températures hivernales négatives.



### LES OBJETS SOLIDES :

lingettes pour WC ou de nettoyage, mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques, coton-tiges, lames de rasoirs, litière pour chat, etc.

### LES PRODUITS CHIMIQUES OU TOXIQUES :

hydrocarbures, vernis, peintures, solvants, diluants, acides de batterie, encres, produits de jardinage, de bricolage, médicaments, etc.

### PANIER DÉGRILLEUR DE LA STATION :



En vous remerciant pour votre compréhension et en espérant que chacun acquiert ou continue à avoir de bonnes pratiques cohérentes chaque jour.  
SIAN-F (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Nargis-Fontenay)





## Nos collectes d'ordures ménagères et de tri



Le SMIRTOM, Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères, effectue deux types de tri dont vous pouvez trouver les calendriers sur le site communal [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com).

Schématiquement, les poubelles grises sont à sortir le mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin, sauf s'il y a un jour férié dans les 3 premiers jours de la semaine, ce qui fait différer d'un jour ; les poubelles de tri jaunes sont à sortir le mardi soir des semaines impaires pour un ramassage le mercredi matin, avec la même remarque.

Mais les habitations des impasses du Bout du monde, du Ruisseau, du Petit Angluse et les rues du Fresnoy Gaillard



## Si vous devez vous rendre à Ferrières

Le service de transport en autobus Rémi+Mobilité vous prend et vous ramène à votre domicile après vous avoir conduit vers la commune principale de votre secteur : Ferrières. Il suffit d'appeler le 0 800 00 45 00, le matin de la veille du déplacement.

Ce service fonctionne le mercredi et le vendredi. Le mercredi, il vous permet d'arriver à 13 h 30 à Ferrières pour en repartir à 15 h 30 et le vendredi, il vous fait arriver à Ferrières à 10 h pour en repartir à 12 h.

et des sapins ne peuvent pas être desservies par les grosses benes en raison de l'étréoussse de la voie. Elles bénéficient de mini benes qui passent tous les mercredis matin pour les grises et un mercredi sur deux les semaines impaires pour les jaunes, avec également un décalage d'un jour si la semaine compte un jour férié.

Les informations mensuelles du SMIRTOM, recensées dans le « Mail de Tom » sont en lecture sur [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com) (en rubrique Vivre à Nargis-Environnement)

## La taxe d'habitation



La taxe d'habitation est un impôt dû par toute personne (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit) disposant d'un bien immobilier. Son montant dépend des caractéristiques du logement, de sa localisation, et désormais également de la situation financière du contribuable. En effet, le gouvernement a prévu pour les résidences principales et selon le quotient familial, un dégrèvement progressif de la taxe d'habitation. Le calcul théorique de ce dégrèvement est de 30 % dès 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020. Les 30 % de 2019 seront appliqués si le Revenu fiscal de référence (RFR) est inférieur au plafond retenu pour le niveau de quotient familial. Si votre RFR est supérieur à ce plafond vous bénéficiez aussi d'un dégrèvement dégressif établi d'après une formule savamment élaborée que l'on retrouve sur le site gouvernemental [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou encore sur [www.patrimiea.com](http://www.patrimiea.com) particulièrement bien expliquée. A l'heure où nous écrivons il serait même envisagé de reculer le 100 % escompté, de 2020 à 2022... Quand on sait comment est utilisée la taxe d'habitation dans les écoles, les crèches ou pour les équipements sportifs et culturels, la voirie etc. on est en droit de se demander comment les communes vont trouver compensation à cette perte ...



Autre service : Rémi + proximité, au même numéro, vous permet de rejoindre la ligne d'autobus régulière la plus proche à savoir la 10, qui relie Ferrières à Montargis avec arrêt à la place Saint Macé ; départ vers Montargis 8 h 50 et retour à Ferrières à 18 h 48.

## MA COMMUNE AU SEIN DE LA CC4V



La Communauté de communes des quatre vallées possède des compétences qu'elle exerce en lieu et place des communes, tout en travaillant en collaboration avec elles. Certaines de ces compétences sont obligatoires et optionnelles, d'autres sont subordonnées à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, par le conseil de communauté. Les compétences qui mobilisent pleinement la CC4V au travers de commissions de travail spécifiques, sont :

- action sociale et le sport
- communication et les relations publiques
- culture, tourisme et patrimoine,
- développement économique et le commerce,
- finances,
- petite enfance-enfance- jeunesse,
- service public d'assainissement non collectif SPANC,
- travaux et équipements communautaires,
- urbanisme et aménagement de l'espace

Pour notre commune, c'est avec la commission culture, tourisme et patrimoine de la CC4V que nous menons une étude d'opportunité autour des maisons éclusières en bordure de la véloroute et dans un but de valorisation de notre village. De même la CC4V organise des manifestations culturelles par l'intermédiaire de la MMA, Maison des métiers d'art de Ferrières et ainsi nous accueillerons en avril prochain un concert de musique de l'Inde.

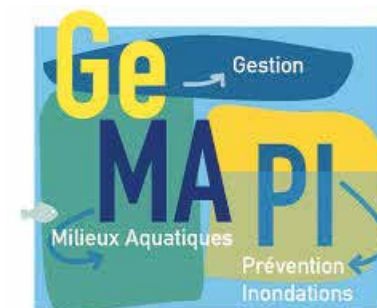
## La compétence Eau potable-Assainissement & Eaux pluviales :

La loi du 3 août 2018 permet que les compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales de la CC4V puissent être reculées du 1er janvier 2020, au 1er janvier 2026 sous condition : il faut qu'au 30 juin 2019 les communes aient délibéré sur la date de ce transfert. Au niveau de la CC4V, si 5 communes représentant au minimum 3.552 habitants s'opposent à ce transfert en 2020, il sera repoussé au 1er janvier 2026.



Toutefois, chaque commune doit faire son propre diagnostic de l'état de ses différentes installations et fera sa demande d'aide financière auprès du bassin Seine Normandie.

Autre compétence obligatoire pour la CC4V, depuis le 1er janvier 2018, la GEMAPI, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Dans cet esprit, les politiques publiques de gestion de l'eau ont vu la nécessité de se structurer pour une mutualisation des risques et une meilleure réponse adaptée. Ainsi est né l'EPAGE, Etablis-



sement public d'aménagement et de gestion de l'eau, qui couvrira 3.000 kms de cours d'eau sur les départements de Loiret, de l'Yonne et de la Seine et Marne. L'EPAGE a confié à l'établissement public de bassin Seine grands lacs, l'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations (le PAPI) et les inondations de 2016 ont beaucoup contribué à cette réflexion.

## Le PLUi

Le PLUi est un projet politique d'aménagement du territoire des 19 communes pour au moins 10 ans. Il établit les règles d'utilisation du droit des sols et définit les zones constructibles à venir. Il vise à maintenir le développement des communes, à préserver le monde agricole et à protéger le paysage et les zones sensibles sur le plan environnemental. Le PLUi est élaboré par la CC4V en partenariat avec la Région, le Département, la DDT Direction départementale des territoires, le syndicat mixte du Montargois en Gâtinais, les chambres de commerce et d'industrie et c'est le bureau d'étude ECMO qui en a la charge pour la CC4V. Dans l'élaboration de ce plan, tout sera réfléchi et fait en recherche d'harmonie pour le village. Au fur et à mesure de la rédaction des documents explicatifs, ceux-ci seront disponibles en mairie, sur [www.mairie-nargis.fr](http://www.mairie-nargis.fr) et sur [www.cc4v.fr](http://www.cc4v.fr). De même, dans un 2<sup>ème</sup> temps, les remarques individuelles seront possibles sur un cahier mis à disposition en mairie ou sur [urbanisme.plui@cc4v.fr](mailto:urbanisme.plui@cc4v.fr)

INFOS EN TOUS GENRES

**Vigilance**

La plupart des démarches administratives se font maintenant sur internet mais soyez très vigilants et ne consultez que des sites officiels ou gouvernementaux tels <https://www.service-public.fr>. Un habitant de notre commune a eu la malchance de devoir payer une démarche gratuite auprès du site <http://www.mairie.net>, lequel affiche en tout petit bien sûr : « L'offre de services à laquelle vous souscrivez au travers du présent formulaire consiste dans la réalisation par Advercity, à titre payant et privé, de l'ensemble des démarches administratives nécessaires pour obtenir la délivrance d'une carte d'identité. Annuaire-mairie s'engage à traiter les demandes réglées uniquement par carte bancaire dans les 3 jours ouvrés suivant la validation du paiement, toute commande étant avec obligation d'achat. »

**TNT**

Des modifications de fréquence de la TNT risquent de créer des perturbations de réception de la télévision le 29 janvier, pour les téléspectateurs qui ont une antenne râteau. Vous trouverez en page d'ouverture du site communal <https://www.mairie-nargis.fr> toutes les explications pour vous aider à retrouver vos chaînes.

**Ruches**

Déclarer ses ruches est obligatoire entre le 1er septembre et le 31 décembre, dès la 1ère colonie d'abeilles retenue. Cela permet de connaître l'évolution du cheptel apicole et de pouvoir améliorer la santé des abeilles. Une procédure de déclaration simplifiée est en ligne sur <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

**Linky**

Depuis le 1er décembre 2015, ENEDIS anciennement ERDF, a lancé le déploiement national du nouveau compteur Linky. D'ici à 2021, 35 millions de compteurs seront installés sur le territoire français. Si ENEDIS met plus de temps que prévu pour déployer tous les nouveaux compteurs sur sa zone de desserte (représentant 95% du territoire national), l'entreprise sera sanctionnée d'un malus par l'Etat. ENEDIS prévient de l'installation par courrier un mois avant de venir. Nargis figure au mois d'avril 2019 sur le planning d'installation. Cette opération ne requiert pas votre



présence au domicile, sauf si votre compteur est à l'intérieur de votre maison ou inaccessible. Dans ce cas, vous pourrez prendre rendez-vous avec le technicien sur <https://www.compteur-linky.com>, via un espace client dédié, ou appeler le 0.800.054.659. Le compteur LINKY émet des ondes électromagnétiques de très faible intensité, pas plus nocives que votre téléphone en wi-fi. Sans savoir lequel de vos appareils électriques fonctionne, il se contente d'optimiser la distribution et ignore tout de vos données personnelles.

La pose prend une trentaine de minutes, et nécessite une coupure temporaire d'électricité. Elle est gratuite, obligatoire et en cas de refus, entraîne d'abord des surfacturations en raison de la « relève à pied » des anciens compteurs et si maintien de ce refus il peut y avoir rupture du contrat de fourniture d'électricité... Enedis revendique l'intérêt d'un relevé de consommation à distance, une détection des pannes plus rapide et un suivi personnel de sa consommation sur l'espace personnel de [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) (Source Enedis) Donc ce n'est pas la peine de se fatiguer à essayer de refuser... un dossier complet est mis par nos soins sur [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

**Salle polyvalente**

Location de la salle polyvalente : de nouveaux tarifs de location ont été établis, applicables au 1er janvier 2019. Voici le résumé de ce que vous trouverez détaillé sur le site internet communal : 350 € le week-end en période de non chauffage, du 1er avril au 30 septembre de 8 h. du matin à 19 h. du lendemain - 380 € le week-end en période hivernale du 1er octobre au 31 mars de 8 h. du matin à 19 h. du lendemain. Si la réservation porte sur 2 périodes, c'est la première qui conditionne le coût et une caution de 1 000 € est requise pour toute manifestation, rendue selon l'état des lieux à la remise des clés. Réservation nécessaire un mois avant avec dépôt d'un tiers de cette réservation à la signature du dossier. Solde du

paiement demandé à la remise des clés. Une salissure exagérée fera l'objet d'un prélèvement forfaitaire de 60 € sur la caution. La gratuité de cette salle est accordée aux associations communales, à l'ESG, à l'Office de tourisme, aux regroupements locaux d'intérêt public et aux candidats lors d'élections. Vous trouverez sur [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com) en rubrique Loisirs, le règlement complet ainsi que les formulaires de réservation et de demande de matériel.

**Éclairage**

Pour des raisons d'économie obligatoire, l'éclairage public du Bourg, Route de Préfontaines, route de Château-Landon, route du Fresnoy Gaillard et route de Girolles, sera éteint de MINUIT à CINQ heures du matin à partir du printemps 2019.

**Détecteur de fumée**

Rappelez-vous que votre domicile doit être équipé d'au moins un détecteur de fumée, officiellement appelé détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF). Il est obligatoire dans tous les logements d'habitation depuis la loi n° 2010-238 du 9 mars 2010. Le détecteur de fumée installé dans l'appartement ou la maison doit comporter la mention CE. Il doit respecter la norme NF EN 14604. Il est conseillé d'en mettre un à chaque étage d'une maison et son coût varie de 10 à 30 euros. L'appareil n'est toutefois efficace qu'à condition de l'entretenir, **en le dépoussiérant et en pensant à changer les piles !**



**Détecteur de monoxyde de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone (CO) est issu de la combustion de matières organiques possédant du carbone. Il s'agit d'un gaz toxique incolore, inodore et non irritant. Pourtant ce gaz est très dangereux. Il est d'ailleurs la première cause de mortalité par toxique en France. Le plus souvent il provient des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne. La plupart des intoxications au monoxyde se déroulent durant l'automne et l'hiver, d'octobre à mars, lorsque la température implique l'utilisation de chauffages. La chaudière est la première source d'intoxication en monoxyde de carbone. La norme applicable est la NF 5029. L'AFNOR a mis en place la norme NF EN 50292 qui permet de s'assurer que le détecteur respecte certaines exigences. **Comme le détecteur de fumée il faut penser à vérifier les piles !**

**En prévision**

Enfin voici un petit air de vacances avec le tableau des centres de loisirs ouverts pendant chaque période scolaire et ceci jusqu'à la fin du mois d'août, afin que vous puissiez vous organiser.

	Dordives	Nargis	Ferrières	Corbeilles	Atelier Jeunesse (AJ)	Maison des Jeunes (MDJ)
Hiver du lundi 11/02/19 au vendredi 22/02/19	du 11/02 au 15/02	du 11/02 au 15/02	du 18/02 au 22/02	du 11/02 au 22/02	du 18/02 au 22/02	du 11/02 au 15/02
Printemps du lundi 08/04/19 au vendredi 19/04/19	du 15/04 au 19/04	du 15/04 au 19/04	du 08/04 au 12/04	du 08/04 au 19/04	du 08/04 au 12/04	du 15/04 au 19/04
Vacances d'été du lundi 08/07/19 au vendredi 02/09/19 (date de rentrée à confirmer)	du 08/07 au 26/07 du 29/07 au 16/08	du 08/07 au 26/07 Fermé	du 08/07 au 26/07 du 19/08 au 30/08	du 08/07 au 26/07 du 29/07 au 23/08	du 22/07 au 02/08 du 19/08 au 30/08	du 08/07 au 19/07 du 05/08 au 16/08



# Les belles heures de la commune

## DES HEURES MUNICIPALES

### Honneur aux Nargisssiens

Il est de tradition à Nargis de regrouper dans une même cérémonie les nouveaux habitants de la commune, les jeunes sportifs médaillés et toutes les personnes qui participent à la beauté du village par son fleurissement ou par des actions d'animation ou de mémoire pour la commune.

Il est d'ailleurs surprenant de constater le peu de motivation des nouveaux habitants pour une cérémonie qui n'est que remerciements ou félicitations.

Les « fleurisseurs » ont reçu ce qui pouvait leur faire le plus plaisir : une plante. Ce fut le cas de Mme et M. Gravier Sylvain, Mme et M. Dominique Vermissen, Mme et M. Alain Gourdet, Mme et M. Michel Viratelle et Mme et M. Gérard Bretonnière pour leurs jardins. Mme et M. Etienne Pinon ont été félicités pour leur potager, Mme et M. André Milo pour leur puits extérieur et Mme et M. Claude Bezault pour un sujet peint.

La jeune Zoé Chapat en catégorie Poussin a été félicitée par Patrick Rigault maire, pour son arrivée 2ème du département, en karaté option combat.

### Les vœux du maire : du « beau monde » et des bons mots

De nombreux présidents, vice présidents, représentant de l'Etat, maires et élus ont fait le choix de répondre présents à l'invitation des vœux de Patrick Rigault. Celui-ci en avait déjà été fort touché et lorsque Frédéric Néraud, vice-président du département lui fit savoir qu'il modifiait son emploi du temps pour se rendre à Nargis et qu'enfin, la présence du sénateur Hugues Saury lui fut confirmée, sa satisfaction fut légitime.



On a senti une préoccupation d'équité dans le discours de Patrick Rigault à propos de l'instance fédératrice qu'est la CC4V : une telle structure doit intégrer des paramètres fluctuants au niveau des communes et ne pas statuer définitivement sur des données déjà datées ; son adaptation à la réalité est nécessaire pour que la mutualisation soit source de retours équitables. Elle doit aussi savoir prendre en compte les différences de potentiel intrinsèques ou en devenir, de l'ensemble des communes pour garantir cette équité et faire en sorte « qu'aucune commune ne se sente laissée pour compte ». Dans ses paroles de début 2018, il s'est dit « attentiste » par rapport à la nouvelle gouvernance : des aides de l'Etat supprimées, des taxes prélevées au profit des communes supprimées aussi : des compensations prévues pour colmater d'apparentes largesses ....et le tout dans un délai d'application inconnu...Bref, pas de langue de bois et un discours apprécié.



## DES HEURES ASSOCIATIVES

### Le comité des fêtes et des loisirs

Le comité des fêtes et des loisirs de Nargis et sa section théâtre ont débuté leurs rencontres amicales de janvier par une dégustation de galettes. L'occasion de faire un point sur les activités réalisées au cours de l'année et celles en vues. Dans son discours aux côtés de Patrick Rigault maire, le président Claude Péron a vivement remercié les bénévoles pour leur implication. Le comité des fêtes s'est enrichi, le mot est adapté, d'une nouvelle trésorière Madame Hermida qui n'est autre que la gestionnaire du collège Pierre Auguste Renoir ; question rigueur : ce doit être optimal. Pratiquement tout le monde a repris deux fois de la galette : ce n'est pas la gourmandise qui les poussait à en reprendre, mais simplement la quête éperdue de la fève. Chacun a pris la chose avec humour mais aucune des nombreuses galettes achetées n'avait de fève...

Encore une prouesse de l'ancien boulanger.

**Le comité des fêtes voyage :** cette année, la Hollande a ravi les 40 voyageurs partis en touristes avec le comité des fêtes et des loisirs de Nargis. Leur séjour a marié les étapes inconditionnelles telles que le Rijkmuseum ou l'immense Kaastel de Haar du XIV<sup>ème</sup> siècle et qui passa entre les mains des Rothschild, les canaux et les moulins ainsi que les marchés traditionnels. Dotés d'un accompagnateur féru d'histoire, leurs visites étaient de vrais cours. Ils ont aimé les étangs et leurs rhododendrons, les fenêtres à bow-window et derrière les vitrines seulement, les faïences de Delf, car elles supposent un portefeuille bien garni...Ils ont trouvé que la Hollande et ses grands hollandais étaient « romantiques »



Le comité des fêtes et la commune s'associent chaque année en juin lors de la **fête du village et sa brocante**, pour le plaisir des grands et des petits. Le samedi soir est consacré aux enfants avec spectacle et défilé des champions mais cette année, le ciel a transformé le spectacle en petite fête intimiste. La compagnie de musique ancienne Lia, devait déjà animer la fête en 2016 mais elle n'eut pas lieu en raison de la crue du Loing. Reprise cette année, Lia a encore été victime de l'eau, puisque la violence de la pluie a conduit à un rapatriement collectif des 4 musiciens sous le préau de l'école maternelle en même temps que le conseil municipal et les quelques participants. La grande liesse n'y était pas, mais les enfants savent rapidement s'amuser et heureusement. Les champions ont tout de même été allumés afin d'éviter une trop grande déception ; les tickets de manège ont été distribués et le lendemain ils ont pu profiter des attractions.







C'est le dimanche que « les grands » s'amuse puisque la journée est consacrée à la brocante qui a connu encore un joli succès et une belle participation. L'initiative du président Claude Péron, d'une paella à consommer sur place ou à emporter fut excellente. Pour ceux qui préféraient les nourritures culturelles aux nourritures primaires, à la salle polyvalente se tenait une belle exposition photographique des clichés de William Besnard ancien maire et des membres du club photo de Souppes-sur-Loing.



Le Halloween de novembre du Comité des fêtes a remporté une totale adhésion et la salle Verdier s'est montrée petite tant il y avait d'enfants.

La recherche des parents pour de jolis costumes était évidente et le choix des tenues à récompenser bien difficile. Heureusement la quantité de bonbons a consolé facilement tout le monde. L'ambiance était vraiment chaleureuse et certains parents accompagnant avaient eu la bonne idée de se déguiser aussi. Un goûter très réussi.



### DES HEURES GOURMANDES

Déjeuner des aînés

## Ensemble et solidaires UNRPA

Par rapport à tout ce que Maryvonne Dubois la présidente, avait prévu il y a eu beaucoup d'annulations faute de participants et c'est un peu...chagrinant.

Une virée à Montmartre en petit train, un tour en Auvergne, un petit séjour sur la Costa Brava et une balade à Thoiry : tout cela annulé !

Mais Maryvonne ne se décourage pas : en janvier, une bonne galette a accueilli les membres de l'association. Le 8 mars à l'espace Jean Vilar, Brel était repris pour le bonheur des aînés. La journée départementale s'est déroulée le 26 avril et même une croisière sur la Marne a réuni les adhérents.

Novembre fut l'occasion de retrouver les idoles des années 60 et

de participer à l'Assemblée Générale. Au cours de celle-ci Josette Roelandt s'est exprimée avec justesse et grande fermeté, sur ces annulations regrettables et surtout décourageantes pour celles qui les préparent. De même, une présentation des « Feuilles jaunes » du projet Maïa (voir en pages Bon à savoir) fut effectuée et jugée intéressante. Le 29 de ce même mois de novembre, les colis des Aînés ont été offerts et c'est aussi le moment où aidée de Josette et d'Adeline, Maryvonne enregistre les renouvellements d'adhésion, l'inscription au repas de Noël et à la galette de l'année suivante : une organisation de « pro »

Si mars et décembre marquent les saisons, ces mois marquent aussi les 2 grands déjeuners organisés annuellement par Ensemble et solidaires UNRPA que nous évoquions précédemment. Maryvonne Dubois y est très attentive à la qualité des mets et même les palais les plus délicats s'en sont trouvés satisfaits.

Autre rencontre gourmande qui mobilise grandement les seniors de la commune : le déjeuner des aînés, organisé par la Commission communale des fêtes et cérémonies.

Cette année la guinguette a fait tourner les canotiers et nombreux étaient ceux qui s'étaient vêtus en conséquence. Fleurs épinglées au chapeau, gilet ou bretelles pour les hommes, les aînés rappelaient bien les guinguettes de la fin du 19<sup>ème</sup> telles le bal du moulin de la

Galette ou le déjeuner des canotiers de Renoir et quelques plus jeunes arboraient le style nouvelle guinguette. Tout l'après midi l'animation musicale, très bonne, a dispensé sa play-list où figuraient bien sûr tous « les amants de Saint Jean » ou tous « les petits vins blancs ». Dans un joli décor les doyens de l'assistance, Marcelle Brunet 93 ans et Gilbert Genevoix 92 ans ont été félicités et applaudis comme les deux années précédentes puisqu'ils ont récidivé cette année encore, ce qui prouve qu'à Nargis on vit bien et longtemps. Patrick Rigault maire a renouvelé à l'assistance son plaisir de partager avec elle ce déjeuner qui rythme la vie de la commune au nom de l'amitié. Et vers 19 heures, tout comme dans la chanson « la guinguette a fermé ses volets ».



E.S. UNRPA



Guinguette et canotiers





## DES HEURES RÉCRÉATIVES



### Conservatoire

C'est une belle soirée musicale que l'ensemble à cordes Corelli, groupe d'élèves de 12 à 15 ans du Conservatoire de Montargis, a dispensé ce soir de janvier en l'église Saint Germain de Nargis, sous la direction de Stéphane Pinson-Berthet.

Déplacer la musique dans les zones rurales pour la rendre accessible à tous et la faire sortir de son image fallacieuse de discipline élitiste, tel est l'esprit du Conservatoire à rayonnement musical que dirigeait alors Laurence Navallon.

Si les plus « anciens » de ce groupe avaient derrière eux 5 ou 6 ans de pratique, en revanche les plus jeunes n'en avaient que trois et on ne peut qu'être admiratif d'un tel résultat. Mélange de naturel et de grand sérieux, l'implication de ces élèves est belle à voir et l'on donnera un petit coup de chapeau supplémentaire à Mathieu Perrin-Beau et Jasmine Quillet les deux solistes.

Outre le plaisir musical de la soirée, nous avons tiré une jolie fierté des commentaires du chef d'orchestre qui a qualifié l'église de Nargis de « petit bijou acoustique » tant elle porte bien la musique. Preuve en est : nous avons été sollicités pour accueillir un nouveau concert en mars 2019.

### La kermesse du SIIS

Il y avait aussi de la musique et des chants à la kermesse du SIIS grâce aux élèves des 4 écoles. En cette fin juin, un soleil de plomb embrasait la cour de l'école de Nargis et si les parents le trouvaient un peu accablant, en revanche il n'a pas empêché les enfants de profiter pleinement des stands et des attractions que **Jour de fête** avait installés et mis à leur disposition.

La contribution de cette association aux activités des élèves des 4 écoles du regroupement scolaire est vraiment louable,

qu'il s'agisse de kermesse ou de classe de découverte ou de neige. Entouré de Pierre Delion président du SIIS, de Didier Devin maire de Fontenay et de Karim Boufedjiline, président de jour de fête, Patrick Rigault a ouvert la kermesse par un discours d'accueil. L'humour étant souvent une manière habile de faire passer un message, le maire de Nargis a évoqué les risques de suppression de classe par baisse de l'effectif et a invité les parents à remplacer la télévision par des soirées un peu plus ...calines.



### Salon de l'atelier d'art

Pour le plaisir toujours, mais celui des yeux à présent, Patrick Rigault s'est plu à accueillir cet automne, l'événement artistique nargisien natif il y a 24 ans : le **salon de l'Atelier d'Art**. Les nombreuses années d'existence de ce salon n'ont pas affaibli la qualité de cet événement d'abord conçu par les maîtres Claude Boulanger et Michel Merlin et repris avec autant de pertinence et de bon goût par l'actuelle présidente de cet Atelier d'art : Anabelle Méranger.

Les œuvres de Nicolas Mecheriki évoquent la peinture du 19<sup>ème</sup> siècle, sont d'une grande beauté et Frédéric Néraud vice-président du Conseil départemental l'a qualifié de « Grand peintre loirétain »

Anabelle Méranger a su déployer un éventail de talents très diversifiés : pastels, huile, aquarelle et acrylique pour des paysages, des natures mortes, des portraits, de l'abstrait, de l'animalier, du fantastique, des trompe-l'œil, du moderne et du traditionnel. Le public et les personnalités présentes se sont accordées à reconnaître la qualité de toutes les œuvres présentées.



Pour le plaisir encore il y a la pêche et la chasse à Nargis et au printemps on s'active dans les deux disciplines.

### La pêche

Au mois de mars, 70 kg de truites arc en ciel ont été déversées pour l'empoisonnement de l'étang de la Prairie par l'association « **La carpe de Cepoy la Gâtinaise** » qui est une AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques). Dès la 1<sup>ère</sup> heure licite du lendemain, les pêcheurs en foultitude, étaient à poste.

Les adhérents de l'AAPPMA présidée par Maurice Breuil sont aussi soucieux de l'étang lui-même que de ses rives c'est pourquoi ils avaient procédé à un grand nettoyage des abords du plan d'eau avant l'empoisonnement. Ils furent bien contrariés de constater à quel point en peu de jours cela n'avait pas été respecté. C'est moche !

### La chasse

Cet autre dimanche de mars, 3 générations de chasseurs et sympathisants étaient présents autour de la route de Pithurin pour le comptage des perdrix et des lièvres afin de déterminer le niveau de prélèvement de la prochaine chasse sans nuire au développement de l'espèce. Cette démarche de gestion cynégétique se concrétise par la battue. On se place par traques afin de repousser les oiseaux sur une ou deux lignes de postés, et l'on compte les couples sur chaque traque. Stratégiquement, tous les postés comptent ce qui passe à leur droite et les traqueurs marchent vent dans le dos. En effet, la perdrix grise axe toujours sa fuite avec le vent dans le dos. Après le comptage, on rapporte la surface au nombre de couples observés pour avoir une vision comparative d'une année sur l'autre, en gardant les mêmes traques. Quelques mois plus tard, en juillet-août, ces mêmes secteurs battus seront prospectés afin d'apprécier la reproduction.

Si la prospection note X perdrix et que chaque nichée offre Y oisillons, on sait par extrapolation à combien s'élèvera le prélèvement. Il suffit de faire l'extrapolation pour savoir combien pourront faire l'objet d'un prélèvement selon les critères de la Fédération. Le comptage est aussi une belle occasion de partage et d'amitié villageoise.



Les chasseurs



**Le repos**

Pour une détente de longue durée il y a ...la retraite et c'est ce qui s'est produit à l'école maternelle de Nargis.

Angevine, **Anne-Marie Dorso** est arrivée à Nargis en 1974 avec son compagnon de vie de toujours, Alain Dorso, l'ancien directeur de l'école de Préfontaines dont elle a eu un fils et 3 petits enfants. Elle a débuté sa carrière d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles mater-

nelles) en 1978 dans le cadre du 2ème SIIS (Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de Courtempierre, Fontenay, Nargis et Préfontaines) qui ouvrait alors une classe de maternelle à la salle Verdier de Nargis. L'ambiance y était familiale : Anne-Marie raconte avec un sourire attendri qu'en l'absence de toilettes, elle avait installé des petits pots dans les isoloirs ... « et que ça se passait très bien ». L'été 2018 voit le terme de 40 années de récréations, de bruyantes tables de cantine, sorties, carnaval, chansons, déguisements, saynettes, fêtes de Noël, et TAP et consolation de tous les « graves petits bobos ».

Il convient de saluer le dévouement sans réserve d'Anne-Marie vis-à-vis des tout-petits, sa patience, sa douceur et si d'autres crient pour se faire entendre, elle, déclenchait le sourire par son accent teinté de soleil.

Autre départ en retraite à l'automne, celui de **Louisa Pereira** autre ATSEM de Nargis. Louisa est née en 1956 au

pays du Fado et des céramiques aux couleurs de ciel bleu et n'est arrivée en France qu'à l'âge de 9 ans.

De la même manière qu'aucun français ne parviendra jamais à bien faire chanter la langue portugaise, Louisa avoue avoir eu des difficultés à acquérir le français et pour cela elle a beaucoup lu. Qu'elle se rassure sur ce point beaucoup de vrais français le parlent mal et surtout l'écrivent mal ! En complément de son CAP flou industriel couture, elle suit une formation en institut médico-éducatif et arrive à Nargis en 1997. Son goût pour les enfants lui permet d'accéder rapidement au poste d'ATSEM. Cette orientation colle à sa personnalité : elle est efficace, discrète, sait se faire aimer et est très appréciée de ses collègues.

**La commune de Nargis formule sa reconnaissance à ces deux personnes pour leur dévouement auprès des tout-petits.**



Anne-Marie

Louisa

**DES HEURES COMMÉMORATIVES**

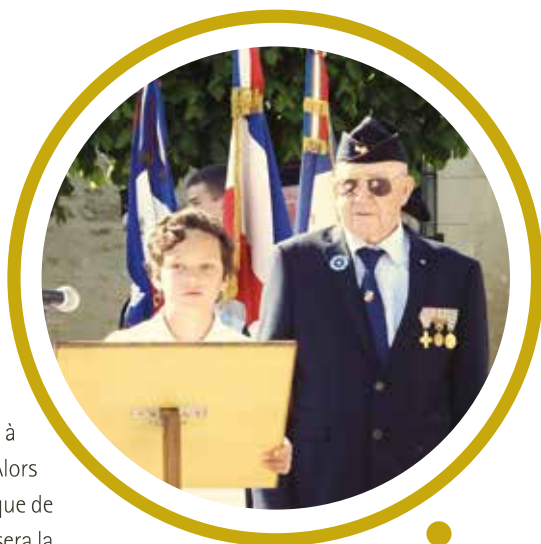
**Le 8 mai**

Lors du **8 mai 2018**, les enfants des familles présentes ont été impliqués dans les fleurs et les bouquets à porter. En pensant à tous les autres enfants Patrick Rigault a partagé avec le public sa réflexion. « Je ne suis pas sûr que nos commémorations aient un impact aussi fort que nous le désirons, auprès de nos jeunes. C'est pourquoi je pense que même si l'Europe est réconciliée nous devons être très vigilants dans nos propos, dans l'éducation familiale ou scolaire, à expliquer aujourd'hui les 3 mots qui doivent dicter notre conduite.

La liberté : on l'a eu grâce à tous les alliés qui nous ont rejoints pour que nous restions français. L'égalité : c'est justement tout ce que les guerres actuelles ne respectent pas. Et la fraternité : elle est indispensable à l'homme s'il veut rester digne. Alors au quotidien, mettons en pratique de notre mieux ces 3 valeurs et ce sera la meilleure des transmissions ».

**Le 14 juillet**

Au **14 juillet** les discours des maires sont libres et ne sont pas dictés par le gouvernement : Patrick Rigault s'est montré à la fois conventionnel et très



en accord avec l'actualité : un discours ne négligeant rien des drames et des sanglantes tueries d'un islamisme assassin, mais aussi un discours qui voyait dans le mondial du foot, une



Sous les barnums

superbe image de solidarité à copier sans modération. La tolérance du plus petit niveau à l'extrême degré était au cœur de ses propos. Mais au 14 juillet ce qui est surtout attendu des Nargissiens, c'est le goûter : une collation républicaine substantielle offerte à tous.

Cette année, dans la cour de l'ancienne école, elle a pris une allure de guinguette fortement appréciée.

L'ombre bienvenue des barnums a favorisé des moments d'échanges informels et très chaleureux avec de diverses personnalités ferriéroises, montargaises et départementales. Des haltes bien agréables entre communes. Ce fut aussi l'occasion pour Patrick Rigault d'aller de table en table s'enquérir de ses administrés pour leur plus grand plaisir. Et il en fut ainsi jusqu'au soir.

**La messe des moissons**

Respecter la tradition est également une forme de commémoration et **la messe des moissons**, survivance d'un rituel ancestral est également une rencontre annuelle.

Dans une église savamment décorée de gerbes, de fourches, de sabots et autres objets familiers de l'agriculteur, d'immenses roseaux s'élevaient au sommet des voutes de l'église Saint Germain pour cette messe offerte à tous. Une nappe finement brodée d'épis recouvrait l'autel et suscita l'admiration du Père Richard Mention qui en fit la remarque avant même de célébrer la messe.

C'est essentiellement autour des mains de l'agriculteur que le Père Richard a construit son prêche.

« Jésus préfère les mains sales des hommes dont le cœur est bon aux mains propres des hypocrites ou des cœurs impurs. » Les mains sont faites pour faire fructifier les richesses que le Seigneur nous a données et c'est bien de les salir à ce profit a-t-il dit, puis il invita l'assistance à se donner mutuellement, avec ses mains, la paix du Christ.

Cette messe fut accompagnée de voix sublimes, de guitare, de piano, de flûte et il fut plaisant de voir l'implication de nombreux jeunes portant brioches et pains, reflets de la moisson. Certains sont repartis épis bénis en mains, d'autres sont restés pour une petite collation proposée au dos de l'église, sous un agréable soleil de fin d'été.





NARGIS A SU SE SOUVENIR



**Le 11 novembre**

2018 est l'année de l'anniversaire des cent ans de la fin de la Grande guerre et même si chaque année nous célébrons avec rigueur et tristesse le souvenir de ces jeunes hommes morts pour nous sauver, ce centenaire méritait un puissant hommage.

**La cérémonie**

Grâce à la généreuse collaboration du Souvenir français, présidé par Christian Caron pour le montargois, le monument aux morts avait bénéficié d'une belle remise en état. Il est de bon ton de dire que les commémorations sont destinées à ce que nous nous souvenions et que nous transmettions cette mémoire aux jeunes générations : Patrick Rigault maire a corrélié l'idée à la triste réalité. En effet, au matin du 11 novembre, reprenant les propos du discours présidentiel qui exhortait à la vigilance



face à cette autre forme de guerre qu'est le terrorisme, le maire a souhaité que notre vigilance s'exerce auprès de nos enfants afin qu'ils ne se tournent pas vers une radicalisation dramatique. Une autre manière de respecter ceux qui sont morts pour notre liberté.

**Et nos jeunes étaient présents** pour ce devoir de mémoire : Nathan Diamin a lu le message des anciens combattants de Nargis, une sympathique troupe de scouts faisait escorte à Patrick Loeuillet qui a égrené un à un avec calme et gravité les noms des 39 poilus Nargissiens morts pour la France (certains morts prisonniers ou de maladie). Un moment solennel.

Un peu plus tard Pierre-Henri Nolin qui n'a pas tout à fait 15 ans, a reçu des mains de Maurice Péron le président des Anciens combattants de Nargis, le diplôme d'honneur de porte-drapeau ainsi que l'insigne, à l'issue des trois ans dans cette fonction. Sans oublier les jeunes vendeurs de bleuets qui cette année ont eu un immense succès.



**« Sur les pas des poilus de Nargis »**

Durant les week-ends du 11 et du 17 novembre la municipalité a offert au public l'exposition nommée « **Sur les pas des poilus de Nargis** », créée par l'historienne du conseil municipal, Bernadette Péron, petite fille d'un grand-père poilu et fille du président des anciens combattants de Nargis. Cette expo est née il y a 4 ans pour le centenaire de la déclaration de guerre. Elle est destinée à sortir de l'oubli les poilus de Nargis dont les 39 noms sont inscrits sur le monument aux morts. Outre les recherches effectuées dans les archives, un appel aux prêts a permis de récolter des documents grâce à certains descendants Nargissiens. Cette exposition s'est enrichie d'elle-même au fil du temps par des photos ou lettres d'arrière-petits enfants ou neveux habitant un peu partout en France et qui prennent contact grâce au site internet. Plus encore, la grand-mère d'une habitante du village Christine Toffin était infirmière sur le front et ceci valut de nombreux documents complémentaires à l'exposition.

Christine Toffin a aussi pour sa part animé l'exposition par des lectures sur le sujet. La scénographie de l'exposition était agrémentée des nombreux mannequins, objets et affiches d'Henri Poupard, ainsi que des fusils et baïonnettes prêtés par Michel Vacher et Alain Martin. Enfin, en plus des lectures de Christine Toffin, l'écrivain Nicole Mouninou a lu des passages de son livre « Notre Dame de la dèche » un troublant témoignage de la vie quotidienne d'une jeune maman dont le mari est sur le front.

Domage que la fréquentation de l'exposition par les Nargissiens n'ait pas été à la hauteur de l'investissement de tous les protagonistes.

**Carré militaire**

Rappelons à l'occasion de ce centenaire qu'en accord avec le Souvenir Français, lors des travaux de reprise de tombes à l'état d'abandon la municipalité a décidé de rassembler et de prendre en charge au sein d'un carré militaire les soldats dont les familles ne s'étaient pas manifestées ou n'avaient pu le faire (Joseph Beignet, Elie Fournier, André Gagnon, Maurice Gaucher, Amédée Labourse). Ainsi se perpétue le devoir de mémoire.



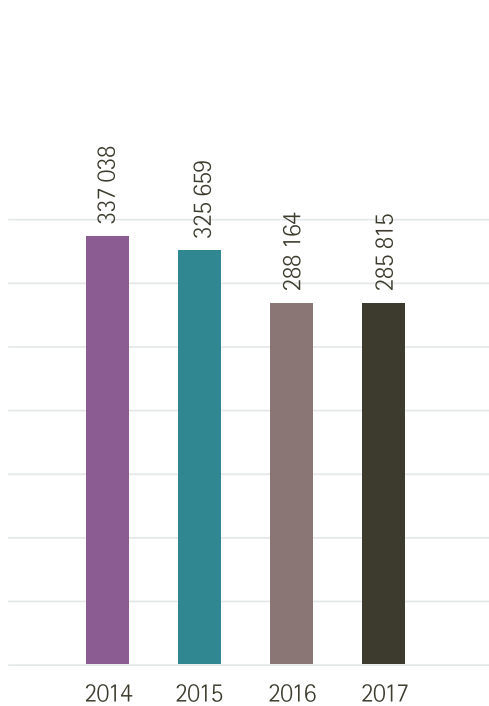


# C'est arrivé en 2018

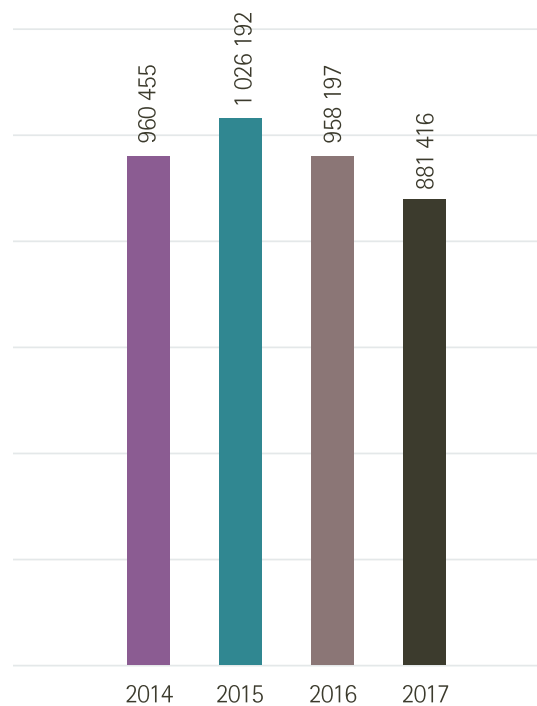
## DANS LA COMMUNE

### TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Les grandes lignes de l'étude financière lancée par la CC4V de 2014 à 2017 montrent pour la commune de Nargis, que les recettes sont en diminution suite à la baisse de la dotation de l'Etat et que les dépenses de fonctionnement sont stables et même en légère diminution.



Involution annuelle des dotations



Diminution des dépenses de fonctionnement

SOIT UNE DIMINUTION DE 8,2%

## BATIMENTS COMMUNAUX & FONCIER

**Salle polyvalente** Ce projet phare de l'année 2018, sur lequel l'équipe municipale travaille depuis 2016 (études, estimations financières, recherche de financements complémentaires), s'est achevé fin décembre. La salle construite en 1983 a fait l'objet d'une isolation extérieure. Des travaux de désamiantage ont préalablement été nécessaires (dépense en façade des ardoises en parement). Des huisseries

à double-vitrage et fonctionnelles à ouverture électrique ont été posées. Un système de chauffage à double flux plus économique et performant a été installé. Afin d'optimiser l'installation et de limiter les déperditions, les calories de l'air rejeté seront récupérées et serviront via un échangeur, à réchauffer l'air neuf. Un éclairage à LED plus écologique et économique assure désormais une meilleure luminosité de la salle.

Ces travaux d'optimisation énergétique ont fait l'objet d'un marché public par lots dont nous donnons les détails chiffrés ci-dessous (les montants tiennent compte des avenants éventuels) :

N°de lots	Intitulé	ATTRIBUTAIRE DU MARCHE	Montant total H.T.	Montant total TTC
1	Désamiantage	AGRI-TERRITOIRES	6 769,00	8 122,80
2	Maçonnerie	SARL JOUANNET	6 210,00	7 452,00
3	I.T.E. Isol. Therm. Extér.	Sarl GATINAIS RAVALEMENT	40 627,20	48 752,64
4	Menuiseries ext. Alu.	Sarl HEAU Menuiserie	38 500,00	46 200,00
5	Plafond acoustique Isolation	BIDET S.A.S.	16 000,00	19 200,00
6	Ventilation - Chauffage	SERVI-TECHNIQUE	40 827,41	48 992,90
7	Courant fort - Cour. faible	SERVI-TECHNIQUE	14 280,81	17 136,97
<b>TOTAL</b>			<b>163 214,42</b>	<b>195 857,31</b>

## Investissements en 2018 : priorité aux économies d'énergie

En 2018, l'essentiel des dépenses d'investissement résulte des travaux d'optimisation énergétique de la salle polyvalente. Fort heureusement, la commune a obtenu diverses subventions qui permettent d'alléger sensiblement la dépense municipale.

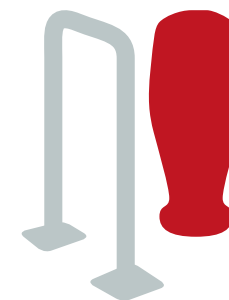
Nous vous présentons ci-dessous le détail des dépenses d'investissement de l'année écoulée. (Les montants ci-dessous sont mentionnés en TTC sauf mention contraire).

RÉHABILITER  
POUR  
ÉCONOMISER  
L'ÉNERGIE





## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS



**Voirie** En raison des travaux d'ampleur à la salle polyvalente (voir plus haut) et dans l'incertitude de l'octroi des subventions pour ce chantier, il n'y a pas eu de travaux de voirie en 2018 (économies budgétaires obligent). Toutefois, les travaux de voirie qui se sont achevés en décembre 2017 (les détails ont été communiqués dans le bulletin 2018) ont été en partie réglés en 2018 au titre des reports : entreprise Vauvelle TP Sas (10 013, 52 €) ; maîtrise d'œuvre Ecmo (2 340 €).

**Défense-incendie** La commune s'est dotée de trois nouveaux poteaux d'incendie (3 547, 28 €) : il s'agit d'une création (P.I. n° 63) à l'angle de la route de Cornou et du 8 mai 1945 au titre du renforcement du réseau de lutte contre l'incendie et d'un changement de matériel route de Girolles.

## Véhicules & divers matériels

Un tracteur-tondeuse John Deere type X 940 a été acheté en remplacement du véhicule précédent de la même marque (14 880, 00 €). En recette, la commune a bénéficié d'une reprise de l'ancien tracteur (400 €). Signalons l'acquisition de matériels divers et d'un jeu d'extérieur (compresseur et meuleuse) équipements de sécurité, balançoire horizontale, décorations de Noël, pour un coût total de 3 846, 90 €.

## EQUIPEMENTS DIVERS

**Service administratif** L'investissement pour ce service a consisté en frais de licences informatiques diverses (3 567, 36 €) et en renouvellement de matériel informatique : deux ordinateurs et un onduleur pour le CCAS et l'accueil pour un total de 1 872, 98 €. Des rayonnages ont été achetés pour la bibliothèque Lilian Rolfe (764, 95 €)

ainsi qu'un chariot poster pour les archives (793, 80 €).

**Emprunts** Le capital des emprunts réglés en investissement en 2018 s'est élevé à 62 883, 43 €.

**Autres recettes d'investissement** Le Fonds de Compensation de la TVA au titre des dépenses d'investissement de 2016, s'est élevé à 16 959 €.

Et la Taxe d'Aménagement 2018, acquittée par les titulaires de permis de construire ou de déclarations préalables s'est élevée à 5 343, 73 €. En raison de la dissolution de la SPL Ingenov 45, remplacée par CAP Loiret, signalons le remboursement par le Conseil départemental du Loiret de l'action unique d'un montant de 500 € prise antérieurement à titre d'adhésion communale à cette structure d'aide technique.

## SERVICE DES EAUX

**Diagnostic du château d'eau** Le château d'eau municipal, très ancien, nécessite l'établissement d'un diagnostic approfondi avant d'indispensables travaux. Ce diagnostic porte sur l'état des lieux du château d'eau composé d'un réservoir sur tour et d'un réservoir semi-enterré. Le bureau d'études G2C ingénierie a été retenu pour un coût global de 17 870, 00 € H.T. soit 21 444 € T.T.C. Ce montant comprend le diagnostic visuel détaillé du génie civil (11 720 € H.T.) et une option portant sur l'auscultation complémentaire ciblée (6 150 € H.T.). Une aide de 50 % H.T. doit être subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

**Remplacement des compteurs** 40 compteurs d'eau ont été remplacés dans le secteur de Toury et au Climat de Toury.



Le coût réel des travaux réglés en 2018 s'élève à : 153 343,45 €. Le solde sera réglé en 2019 au titre des reports.

Le marché de maîtrise d'œuvre attribué à Mme Isabelle Leconte, architecte, pour un montant initial de 11 820 € s'élève à 14 741, 38 € à ce jour (dont une somme de 13 843,72 € réglée en 2018). Les travaux ont nécessité une prestation de coordination SPS assurée par SOCOTEC, payée en 2018, 540 € sur un montant total de 1 500 € et une mission de contrôle technique payée en 2018, 720 € sur un montant total de 4980 €.

Des subventions très appréciées en ces temps de disette budgétaire ont été accordées de la manière suivante : Etat (D.E.T.R.) : 48 416 € ; Conseil régional du Centre Val de Loire : 61 400 € ; Conseil départemental du Loiret : 24 208 €. Une aide financière estimée à 25 324 € est espérée de la part des Certificats d'Économies d'Énergie au titre du programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (CEE TEPCV). N'oublions pas de signaler l'aide technique apportée par l'an-

ci Syndicat Mixte du Pays Gâtinais dans le montage des dossiers de financement auprès du Conseil régional et au titre des CEE TEPCV. Dans l'attente de l'octroi de ces subventions, un emprunt de 100 000 € a été souscrit au taux de 1,07 % auprès du Crédit Agricole d'une durée de 10 ans, à échéances constantes (2 639, 47 €/trimestre).

En complément de ces travaux, une armoire réfrigérée acquise en mai 2018 (1 140 €) équipe la cuisine de la salle polyvalente en remplacement d'un matériel usagé. Des rideaux ignifugés seront installés sur la scène en janvier 2019.

La commune dispose désormais d'un équipement fonctionnel et confortable, économique en énergie qui s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable. Avantage supplémentaire durant les années à venir : une baisse appréciable des dépenses de fonctionnement en énergie (électricité, chauffage...).

**Foncier** Par acte établi par Maître Bauchy, à Ferrières le 18 janvier 2018, la Commune a acquis deux lots issus du lotissement Testemale au prix de 47 000 € H.T. (frais d'acte en sus : 1 746, 04 €) d'une superficie totale de 5 582 m². Comme indiqué dans le bulletin municipal 2018, la Commune a fait usage de son droit de préemption en raison de la situation de ces terrains dans le périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) à vocation d'habitat, dite « Chanterelle », figurant au Plan Local d'Urbanisme communal (PLU).

Une parcelle de bois cadastrée ZK n° 162 (ex. prop. Ducharme) située à la Prairie du Rond d'Eau, d'une superficie de 1 ha 99 a 97 ca a été acquise à l'amiable à l'euro symbolique le 05 septembre 2018 (Frais d'acte : 195 €). Enfin, un délaissé de voirie cadastré ZB n° 466, d'une superficie de 18 m² (ex prop. Powaska), situé en bordure de la route du Pont-de-Dordives a été acquis dans les mêmes conditions le 09 novembre 2018.



**NARGIS ÉTAIT À L'HONNEUR  
ET PLUSIEURS FOIS ...**

C'est tout d'abord au niveau départemental que les Nargissiens ont été récompensés pour l'embellissement de la commune par leur fleurissement individuel. Monsieur Louis Blin, absent mais représenté par Patrick Rigault, a été primé en catégorie 1 c'est-à-dire « Habitation avec jardin paysager ou fleuri » et Madame Michèle Péron l'a également été, en catégorie 2 pour « Balcon, terrasse, trottoir ou pied de mûr et petits espaces ». Qu'ils soient remerciés au travers de ce bulletin, pour leur participation active à la belle apparence de notre commune.

Et c'est là qu'intervient un vrai travail collaboratif entre l'équipe technique et le secrétariat. Sur le terrain autour de Laurent Villermet, l'équipe technique met tout en œuvre pour que le village soit accueillant et le secrétariat en rend compte dans le montage du dossier avec photos et récapitulatif des



actions : pourcentage de diminution des pesticides, respect de la biodiversité et du patrimoine naturel modération de l'arrosage, tonte régulière, cohérence des aménagements paysagers selon les lieux, recherche de nagements floraux, hivernage des plants, bouturage, valorisation des déchets verts, consommation raisonnée d'énergie et propreté. Tous ces critères ont été appréciés et validés par le jury régional qui a donc décerné à Nargis cette deuxième fleur, témoin d'un très beau travail d'équipe en vue de l'embellissement de la commune.



Bel événement en année 2018 qui sera marquée par l'obtention au niveau national/régional de la 2ème fleur. Le label touristique symbolisé par une fleur dans le cadre des Villes et Villages Fleuris, récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. Ce label garantit la qualité de la démarche et son attribution s'effectue sur la base d'une série de critères définis par le conseil national des villes et des villages fleuris, le CNVVF, à commencer par la motivation pour son obtention.



Le respect environnemental est un critère très important pour l'obtention de cette nouvelle fleur et il faut dire que Laurent et son équipe travaillent spontanément en ce sens, puisque même **au cimetière** un système interne de tri a été installé avec plastique, mousses et pots d'un côté et déchets verts de l'autre côté

Enfin, dans le cadre du projet territorial de transition énergétique et climatique, le syndicat mixte du Pays Gâtinais et l'Agglomération montargoise et rives du Loing ont mis en place un label d'écomobilité matérialisé par un diplôme. Nargis a été gratifiée de ce diplôme pour la mise en place d'un plan de déplacement intercommunal avec Fontenay et Ferrières et qui offre aux piétons et aux cyclistes des voies dites « douces » c'est-à-dire « décarbonées ».



**En 2018, dans les rues et sur la toile, Nargis était présent**

En suivi d'une réunion avec la brigade de gendarmerie de Ferrières, une opération « **Voisins vigilants** » est opérationnelle à Beaulieu. Sous convention gendarmerie/municipalité 9 personnes constituent un groupe d'habitants attentifs à la sécurité. En cas de difficulté, leur référent se met en contact avec la gendarmerie qui se mobilise. Une initiative à copier sans modération. En juillet dernier quelques Nargissiens ont pris « **le Bus numérique** » destiné à ce que l'on appelle



pompeusement la lutte contre la fracture numérique. Les caisses de retraite du Centre val de Loire, soutenues par le département ont souhaité offrir aux aînés les moyens de ne plus se sentir isolés, ou se croire à tort incapables face à la nécessité croissante de l'usage de l'informatique. Des ateliers mobiles gratuits dédiés à l'utilisation de l'ordinateur et de son environnement : informatique, internet, messagerie, photographie ont été mis en place dans un bus équipé à cet effet et quelques Nargissiens y ont participé.



**Peur**

Dans les souvenirs qui marquent pour longtemps, les inondations de 2016 sont gravées dans les mémoires. Alors, en janvier **quand les pluies ont commencé**, ont duré et que le Loing s'est remis à monter, on a croisé des visages inquiets et c'est bien compréhensible. Il y eut par bonheur plus de peur que de dégâts.

**Une heureuse issue**

Il y a vraiment un événement que Nargis voudrait oublier : la période de plusieurs mois où **Benoît Latourte boulanger a fermé boutique**. Malgré un redressement judiciaire en juin 2005, il n'a pas amélioré la gestion de son commerce et la liquidation judiciaire a été prononcée par le tribunal de commerce le 9 mai 2018. Les efforts de la municipalité avaient été nombreux et répétitifs mais le tribunal a tranché face à l'importance et au nombre des créances. Durant tout le temps de la liquidation c'est Franck Gorlier l'épicier qui s'est spontanément proposé et a assuré le dépôt de pain. Nous le remercions vivement. Mais depuis le mercredi 7 novembre à 7 heures du matin ce petit commerce si important pour tout village, revit grâce à Monsieur Kamel Mchichi boulanger pâtissier. Ce dernier assure divers pains, viennoiseries, gâteaux, spécialités tunisiennes et nous a confié vouloir avant tout faire plaisir aux Nargissiens. Nos deux petits commerces fonctionnent à nouveau.







## DANS NOS ÉCOLES

Le SIIIS, Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire est constitué des 4 classes maternelles de Nargis, des 2CP et 1 CE1 de Préfontaines, des CE1 et CE2 de Courtempierre et des CE2, CM1 et CM2 de Fontenay. Le SIIIS exerce auprès

de plus de **300 élèves**, ses fonctions d'organisation et de gestion du périscolaire, avant et après la classe, de la cantine, des transports scolaires vers les 4 écoles et assurait jusqu'à la fin des classes en juillet dernier, l'accueil du mercredi après midi.

**La rentrée 2018/2019 a vu le retour au rythme des 4 jours, selon le souhait majoritaire des parents d'élèves et par décret ministériel du 23 juillet dernier l'accueil de loisirs du mercredi, tout comme les vacances scolaires, passe sous gestion de la CC4V.**

Selon les propos du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, il faut « offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi et faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

**Conçues dans une logique de loisirs, de découverte et de pratiques, les activités du mercredi peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives. »**

## À LA CC4V

Deux décès par suite de maladie ont conduit à des remplacements de personnes au sein de la structure intercommunautaire.

Georges Gardia était maire de Corbeilles et président de la CC4V ; en mairie il est remplacé par Jean-Paul Hornez et Gérard Larcheron maire de Ferrières lui succède à la présidence de la CC4V. Jacques Lassoury, maire de Rozoy-Le-Vieil a été remplacé par Jacques Huc. Suite à la nouvelle attribution des voix par commune, Nargis gagne un nouveau conseiller communautaire en la personne de Pascal De Temmerman.

La CC4V réalise une étude destinée à savoir quelle serait la meilleure utilisation des **maisons éclusières** de Nargis font l'objet d'une opportunité pour appréhender quelle en serait l'utilisation la plus profitable à la commune et au tourisme local plus largement. Situées sur la Scandibérique et longeant le canal, des hypothèses d'utilisation sont envisagées : un relais de l'office de tourisme et de ses services qui permettent un rayonnement aisé vers les autres communes ? un accueil de cyclotourisme ? Un hébergement ? Cette étude d'opportunité est également soutenue par la région et par le GAL, Groupe d'action locale du projet LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) Les résultats devraient être connus au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.



Pont de Nargis



Brisebarre

## Dans le Loiret

Les 11 et 18 juin derniers, dans la 4<sup>ème</sup> circonscription du Loiret, Jean-Pierre Door maire de Montargis, se présentait à la députation ; élu d'une courte tête avec seulement 8 voix d'écart, le Conseil constitutionnel a invalidé ce résultat et demandé une nouvelle élection les 18 et 25 mars. Le résultat de la 2<sup>ème</sup> élection confirma grandement celui de la 1<sup>ère</sup> :

Jean-Pierre Door (LR) : 67,08 % / Mélusine Harlé (LREM) : 32,92 %

Soit cette fois 6 433 voix d'écart

# Vie associative

## ASSOCIATIONS ET BIBLIOTHÈQUE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	COORDONNÉES
ANCIENS COMBATTANTS	Maurice Péron	02.38.95.74.90
ATELIER D'ART	Anabelle Méranger	06.61.44.38.57
CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE	Maurice Breuil	06.78.91.00.95
COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS	Claude Péron Dominique Rebuffé	06.75.04.54.89 06.61.50.77.54
ES-UNRPA	Maryvonne Dubois	07.88.68.90.41
JOUR DE FÊTE	Karim Boufidjeline	02.38.95.82.54
REFUGE D'ANIMAUX	Jean-Pierre GRZELCZAK	06.49.45.99.22 et 02.38.95.88.48
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Pierre Lecland	02.38.95.71.55
SPORT ET LOISIRS	Nicole Devader	02.38.95.82.63
SYNDICAT AGRICOLE	Jean-François Thoizon	06.12.80.74.94



La commune de Nargis adresse un remerciement appuyé à la présidente de l'association Sport et Loisirs, Madame Nicole Devader qui a offert des jeux de plein air aux enfants de la commune. Ces éléments sont installés sur le terrain de sport près du lavoir. Déjà il y a plusieurs années ce sont les écoliers de la maternelle qui avaient bénéficié de tricycles grâce à un même acte généreux et nous adressons toute notre reconnaissance à notre aimable donatrice.

## Demande de subvention

Pour toute demande informez-vous sur [www.mairie-nargis.fr](http://www.mairie-nargis.fr) : vous trouverez l'imprimé, le règlement et la date limite pour effectuer la demande.

## La carpe de Cepoy la Gâtinaise

Cette association de pêche est une APPMA : Association de pêche et de protection des milieux aquatiques. Des ateliers de sensibilisation à la pêche et à son environnement existent pour les plus jeunes. Si vous êtes intéressé contacter le président Maurice

Breuil au 06.78.91.00.95 ou prendre une fiche d'inscription en mairies de Nargis et de Cepoy. C'est également cette association qui organise annuellement en juin, la fête de la pêche et alevine les étangs de la Prairie pour le plaisir des pêcheurs de tout âge.

Nous invitons l'ensemble des associations à nous faire connaître régulièrement leurs activités afin que nous puissions en assurer la diffusion, soit par voie de presse, soit par le site communal [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

## Bibliothèque

La bibliothèque de Nargis, située dans la cour de l'ancienne école 55, rue de la mairie, Salle Lilian Rolfe, est ouverte en dehors des vacances scolaires aux horaires suivants :

- mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 - Permanence de Madame André
- samedi de 10 h 30 à 11 h 30 - Permanence de Pascal De Temmerman

Contacts : Pascal De Temmerman 06.83.35.73.13 Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour nous aider à tenir les permanences.



# État civil

## Naissances

Floyd DONIZEAU  
Théo DUFOUR  
Loévan HAUTAVOINE MORNIE  
Ivanina IVANOVA  
Mahély MOREL TREMBLE SAROUDA  
Dorian NEROLI-MASSOULARD  
Jules STRANART



## Mariages

Marie LEMAIRE et Nicolas CEGIELSKI  
Elodie CHANCLUD et Mathieu HERRMANN  
Sandrine DUBOIS \* et Thomas CUVELIER

\*Quand on s'appelle Dubois comme l'adjoint au maire Jean-François Dubois, à votre avis par qui le mariage civil de Sandrine a-t-il été prononcé ? Par son papa ! Un joli moment d'émotion.

## Partis en 2018

Gabrielle BEIGNET née CARRETTE\*\*  
Alain BOBOUL  
Christian CALEGARI  
Chantal CUNNINGHAM née CARPENTIER  
Jean-Claude GERMA  
Marie-Thérèse GESSAT née MOREAU  
Pierre HOBLINGER  
Jacques JUBERT  
Joëlle KRIEGER née ROELANDT \*\*\*  
Marie LATOUR née KOPMELS  
Jean-Pierre SIMON

### Gabrielle BEIGNET née CARRETTE\*\*

Née le 4 octobre 1941 à Toucy dans l'Yonne, Gabrielle Beignet née Carrette a quitté ce monde le 7 février 2018, à l'âge de 76 ans

De mars 1983 à mars 1989 elle fut conseillère municipale et membre du bureau d'aide sociale de Nargis de 1971 à 1989.

Sous le nom de Gaby, elle a tenu près de 20 ans, l'épicerie du village où les enfants allaient chercher des bonbons, magazines et autocollants, jusque dans les années 80.

### Joëlle KRIEGER née ROELANDT\*\*\*

La perte d'un enfant est la chose la plus insoutenable qui soit ; elle n'est pas de l'ordre de l'acceptable. Nous avons partagé et partageons encore la terrible douleur de Josette Roelandt, admirable de courage et dont la collaboration au sein de ES-UNRPA n'a jamais été entachée de faiblesse, malgré le départ de sa fille Joëlle.



# Et en 2019

## NOS PROCHAINES RENCONTRES

### JANVIER

5 JANVIER  
Maisons fleuries Nouveaux habitants

5 JANVIER  
Vœux du maire

13 JANVIER  
Galette et tombola ES UNRPA

### FÉVRIER

3 FÉVRIER  
Thé dansant  
Comité des fêtes et des loisirs

7 FÉVRIER  
Journée loisirs casino  
avec ES UNRPA

### MARS

2 ET 3 MARS  
Nargis'Comedia

9 ET 10 MARS  
Expo cartes postales anciennes  
(avec l'office de tourisme)

15 MARS  
Concert du Conservatoire,  
église St Germain

17 MARS  
Repas de printemps  
de ES UNRPA (La Polynésie)

23 MARS  
Soirée années 80  
Comité des fêtes et des loisirs

### AVRIL

4 AVRIL  
ES UNRPA  
Fête départementale (à Briare)

6 AVRIL  
Concert : richesses musicales  
de l'Inde (avec la CC4V)

24 AVRIL  
Spectacle de la Cie Trabucco  
à Montargis avec ES UNRPA

### MAI

8 MAI  
Commémoration Victoire

16 MAI  
Déjeuner cabaret au  
Diamant bleu avec ES UNRPA

26 MAI  
Elections européennes

### JUIN

2 JUIN  
Fête de la pêche

29 JUIN  
Kermesse du SIIS  
à Courtempierre

29 JUIN  
Balade au Clair de lune  
avec l'Office de tourisme

EN JUIN  
Château Vaux-Le-Vicomte et  
musée de la gendarmerie de  
Melun avec ES UNRPA

### JUILLET

14 JUILLET  
Fête nationale et goûter  
démocratique

EN JUILLET  
Visite Sancerre et chèvrerie  
avec ES UNRPA

### SEPTEMBRE

14 SEPTEMBRE  
Début fête du village

14, 15, 21 ET 22 SEPTEMBRE  
Salon de l'Atelier d'ART

15 SEPTEMBRE  
Brocante et fête du village  
Comité des fêtes et des loisirs

22 SEPTEMBRE  
«Les guerriers de Churchill»  
visitent Nargis

### OCTOBRE

19 OCTOBRE  
Chorale Agitato Eglise  
Comité des fêtes et des loisirs

### NOVEMBRE

11 NOVEMBRE  
Armistice

17 NOVEMBRE  
Déjeuner des aînés





En complément de notre édition bi-annuelle du L.I.E.N  
(Les Informations et Evénements de Nargis) nous vous invitons  
à consulter régulièrement l'agenda de la commune, sur :

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

Les temps forts de la commune y sont annoncés ou relatés.